

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3867 - MARDI 10 NOVEMBRE 2020

CONSULTATIONS

La Céncó pour une évaluation de la coalition au pouvoir



Les prélats catholiques s'entretenant avec le chef de l'Etat.

Une délégation des évêques catholiques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) était le 9 novembre au Palais de la nation où elle a conféré avec le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, dans le cadre des consultations des forces politiques et sociales en cours.

Levant un coin de voile sur le mémorandum remis à l'occasion à l'autorité suprême, Mgr Marcel Utambi a indiqué qu'il gravite autour des préoccupations que le président de la République avait formulées lors de son discours du 23 octobre dernier. La Céncó milite, par ailleurs, en faveur d'une évaluation de la coalition au pouvoir et plaide également pour des réformes électorales urgentes.

Page 3

ENJEUX DE L'HEURE

Le FCC réitère son refus de reconnaître les trois juges investis à la Cour constitutionnelle



Les membres du FCC en retraite politique

La retraite politique du Front commun pour le Congo (FCC) du 7 novembre a été l'occasion pour la plate-forme politique dirigée par l'ancien président de la République, Joseph Kabila, de réaffirmer son refus de reconnaître les trois nouveaux juges de la Cour constitutionnelle ayant récemment prêté serment au Palais du peuple ainsi que les effets des actes qu'ils poseront.

Le FCC estime que la procédure de prestation de serment a « cristallisé des violations de la Constitution et des lois pertinentes de la République ». La plate-forme de Joseph Kabila ne veut pas non plus cautionner une démarche tendant à la recomposition de la majorité parlementaire en pleine législature.

Page 4

EX-ONATRA

Les agents s'opposent à la réhabilitation du directeur général du port de Matadi

Les agents du port international de Matadi, dans le Kongo central, ont débrayé depuis le 5 novembre. D'après les membres de la délégation syndicale, les grévistes s'opposent catégoriquement à la réhabilitation du directeur général du département des ports maritimes de la Société congolaise des transports et des ports, ex-Onatra, suspendu au mois de septembre pour mégestion.

Selon ces sources, ces employés du port international de Matadi préconiseraient, en revanche, le maintien, sans condition, de l'actuel gestionnaire, qui aurait fait preuve d'une capacité managériale no-



Une vue du port de Matadi.

table durant son premier mois de gestion.

Page 4

CAN 2022/ELIMINATOIRES

Vingt-trois Léopards retenus contre l'Angola après une vague des forfaits

Le sélectionneur des Léopards de la RDC a retouché sa liste pour sortir les vingt-trois joueurs retenus pour affronter les Palancas Negras, le 14 novembre, à Kinshasa et le 17 novembre à Luanda, dans le cadre de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations initialement prévue pour 2021, mais ensuite reportée à 2022 au Cameroun.

Faisant face à des forfaits, le sélectionneur des Léopards Christian Nsengi a rendu publique une liste des vingt-trois joueurs sans Bakambu, Masuaku, Mpoku, Meschak Elia, Omenuke, Nkololo, etc. Il a dû récupérer quelques locaux comme Jackson Lumanga, Baggio Siadi et Bridel Efonze Liyongo.

Page 5

ÉDITORIAL

Prions...

Oui, prions comme on dit le « ciel » pour que la volonté de contribuer activement au maintien de la paix mondiale affirmée tout au long de sa campagne électorale par le nouveau président des Etats-Unis, Joe Biden, se concrétise de façon claire dès qu'il sera installé dans le bureau ovale de la Maison-Blanche. Car ce dont a le plus besoin aujourd'hui la communauté internationale dans son ensemble c'est bien d'avoir la garantie que la première puissance mondiale s'emploiera à réduire les tensions qui s'aggravent dangereusement dans diverses régions du globe et laissent craindre des affrontements entre « Grands » que l'humanité tout entière paierait au prix fort.

Donald Trump n'ayant toujours pas reconnu sa défaite et multipliant – en vain bien sûr – les actions judiciaires dans le but de compliquer la stratégie qu'entend suivre son successeur, mais aussi et surtout de retarder les procès qui seront intentés contre lui dès qu'il ne sera plus protégé par son mandat présidentiel, les deux mois à venir ne seront certainement pas faciles à gérer par Joe Biden. Cela alors même que les nations des cinq continents attendent des gestes forts du nouveau président américain, en particulier dans le domaine vital à tous égards de la protection de la nature, de la lutte contre le dérèglement climatique, de la réduction des gaz à effet de serre qui dégradent l'atmosphère et nous font craindre le pire à brève échéance.

Joe Biden ayant montré tout au long de son parcours politique et notamment durant sa campagne électorale qu'il était parfaitement conscient de la nécessité pour les Etats-Unis d'envoyer rapidement des messages rassurants à l'ensemble de la communauté mondiale, nous n'avons quant à nous aucun doute sur le fait qu'il mettra tout en œuvre rapidement et avant même sa prise de fonction officielle, le 20 janvier 2021, pour prouver que son pays redeviendra tout au long des quatre prochaines années l'un des acteurs principaux de la paix mondiale. Et qu'il utilisera tous les moyens désormais à sa disposition pour le faire savoir aux dirigeants des cinq continents.

Il importe donc plus que jamais d'observer avec attention ce qui va se passer à Washington dans les jours et les semaines à venir. Soyez-en certains, nous nous y emploierons nous-mêmes avec tous les moyens dont nous disposons.

Le courrier de Kinshasa

MAÏ-NDOMBE

La population salue le retour du gouverneur Paul Mputu Boleilanga

Toutes les couches socio-politiques de cette province sont venues souhaiter bon retour et la bienvenue à l'autorité provinciale, après plusieurs mois d'absence et la fin de cette crise qui a menacé le développement de cette entité politico-administrative issue du démembrement du grand Bandundu.



Le gouverneur Paul Mputu Boleilanga à Inongo

Le gouverneur Mputu Paul Boleilanga est rentré, le 7 novembre, à Inongo. L'homme a été accueilli par une marée humaine qui l'a accompagné dans sa procession jusqu'à la tribune où il a tenu son meeting. Se disant le gouverneur de toute la population de Maï-Ndombe sans distinction ni discrimination, Mputu Paul Boleilanga a prêché la paix, l'unité, la réconciliation et le pardon. En regagnant sa province, il se dit prêt à travailler avec tout le monde pour l'intérêt de la population de Maï-Ndombe. « Pardon et pardonnez pour tout désagrément constaté dans la gestion précédente. Je suis venu pour la réconciliation. Pas question d'ennemis ou de discordes d'idée avec qui que ce soit. Et surtout, je vais travailler avec tout le monde. Je ne chasserai personne auprès de moi », a déclaré le gouverneur de Maï-Ndombe, aussitôt arrivé à Inongo pour reprendre ses fonctions.

Des nouvelles perspectives pour Maï-Ndombe

A sa descente de l'avion à Inongo, l'Ingénieur Mputu Paul Boleilanga a trouvé sur le tarmac, tous les membres du Comité de sécurité provinciale. Cette présence, notent des sources proches de cette province, dénote d'une par-

faite harmonie dans la collaboration entre le gouverneur de province et ses précieux collaborateurs dans cette entité. Il a été noté la présence très remarquée des chefs coutumiers ainsi que de la grande notabilité d'Inongo. Dans cette foule qui a fait le déplacement de l'aéroport d'Inongo pour saluer le retour de l'Ingénieur Mputu Paul Boleilanga dans sa province, il y avait également une mosaïque de personnalités de tous regroupements tant sociaux que religieux et philanthropiques, ainsi que des délégations des partis politiques installés à Inongo, membres des différentes plates-formes politiques dont le Front commun pour le Congo, le Cap pour le changement et la coalition Lamuka. La note particulière, dans ce chapitre, a été la grande mobilisation de l'Union pour la démocratie et le progrès social. A ce titre, il est noté que, à son départ de Kinshasa, avant sa montée dans l'avion, le gouverneur Boleilanga a conversé avec le président national du parti Cinarc, fils du Maï-Ndombe et notable de cette province, le député Aimé Mongo Lokonda. Ce grand leader d'opinion, rappelle-t-on, était, il y a une année, le challenger de Mputu Paul Boleilanga à la course pour le gouvernorat de Maï-Ndombe.

Leur rencontre à Kinshasa était donc un message fort que ces deux personnalités ont donné aux filles et fils de cette province quant à l'esprit de réconciliation, du pardon et du travail d'ensemble qui devra animer chacun d'eux pour l'intérêt de cette province et de sa population. Le message donné par cette rencontre cadre avec l'esprit contenu dans le discours du gouverneur, qui donne sa vision sur Maï-Ndombe. Pour ceux qui ont assisté à cet épisode des relations le gouverneur Mputu Paul Boleilanga et son ex-challenger, l'honorable Aimé Mongo Lokonda, le souhait est que ces deux nouveaux partenaires fasse des surprises dans la province, en s'appuyant sur leurs capacités de mobilisation, d'engagement et de spiritualité, ainsi que leurs carnets d'adresses et contacts dans le monde. Ces sources de la province de Maï-Ndombe notent, par ailleurs, un bémol. Elles se disent inquiètes de l'absence du vice-gouverneur de cette province, Jack's Mbombaka Bokoso, qui n'est pas venu accueillir son titulaire à l'aéroport. Et de noter que ce dernier, pourtant présent à Inongo, ne l'aurait même pas appelé, et n'aurait même pas participé à la première réunion du conseil des ministres ni au conseil de sécurité provincial, bien qu'ayant reçu l'invitation pour participer à toutes ces activités provinciales. Il est rappelé que le gouverneur Paul Mputu Boleilanga vient de regagner Maï-Ndombe, à la suite de la décision du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur qui l'avait enjoint de retourner à son poste, étant donné que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, n'avait pas pris acte de sa démission déposée il y a quelques mois. Sur place, il considère le différend qui l'avait opposé à certains députés provinciaux comme passé et appelle ceux-ci à enterrer la hache de guerre et à se serrer les coudes en vue de travailler, ensemble, pour le développement de cette province.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSULTATIONS

Jean Marie Ngaki précise le contexte des échanges entre le DG de l'INA et le chef de l'Etat

Le directeur général de l'Institut national des arts (INA), le Pr Yoka Lye Mudaba, était compté parmi les personnalités du monde culturel ayant été reçues dernièrement par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans le cadre des consultations des forces politiques et sociales en cours au Palais de la nation.

Ecrivain, dramaturge et poète, ce brillant intellectuel a saisi cette opportunité pour deviser avec l'autorité suprême du pays sur des sujets en rapport étroit avec la culture, son champ de prédilection, a rapporté, le 8 novembre, au Courrier de Kinshasa un de ses proches collaborateurs, Jean Marie Ngaki. Ce dernier qui tenait à recadrer l'entrevue que le directeur général de l'INA a eue avec le chef de l'Etat, a indiqué qu'il n'a nullement été question de politique. Une mise au point qui dément formellement toute connotation politique donnée faussement à cet entretien axé, pour l'essentiel, sur l'orientation des

nouvelles politiques culturelles en RDC.

Le DG de l'INA, qui a toujours jouit d'une indépendance d'esprit, préférant évoluer en dehors des arcanes politiques, a échangé avec l'autorité suprême du pays sur des questions fondamentalement culturelles, a indiqué Jean Marie Ngaki. Le plaidoyer que l'intéressé a fait en cette circonstance exceptionnelle a, d'après lui, consisté en une exhortation pour la prise en compte de la culture censée dorénavant être placée au centre des préoccupations politiques. La perspective de la création d'un grand marché culturel était également

au menu des discussions, a-t-il précisé, estimant qu'un tel projet ne peut se matérialiser que si les politiques jouent à fond leur partition en sécurisant tout l'espace national de sorte à permettre l'éclosion de la culture à une échelle plus vaste.

En somme, c'est en véritable homme de culture que le Pr Yoka s'était présenté au Palais de la nation, loin de toute étiquette ou sensibilité politique, mais aussi sans le moindre soupçon d'un quelconque alignement à l'union sacrée de la nation en gestation. C'est tout dire.

Alain Diasso

Dr Denis Mukwege reçu par Félix Tshisekedi

Au nombre des premières personnalités à être reçues, le 9 novembre, au Palais de la nation dans le cadre des consultations initiées par le chef de l'Etat figure le gynécologue congolais et Prix Nobel de la paix, Dr Denis Mukwege. Ce dernier a, au sortir de l'audience avec le président de la République, appelé à la rupture des antivaleurs qui gangrènent le pays. « Il faut absolument que nos dirigeants fassent une rupture avec les antivaleurs qui caractérisent aujourd'hui notre pays », a-t-il martelé, estimant que cette approche pourrait permettre au pays de sortir de la situation délétaire dans laquelle il se trouve.

D'où, a-t-il dit, l'intérêt pour le chef de l'Etat de s'impliquer

personnellement dans la lutte contre l'impunité. Le Dr Denis Mukwege a, de ce fait, invité le secrétaire général des Nations unies à s'adresser au Conseil de sécurité pour la mise en œuvre d'un Tribunal pénal international pour la RDC.

Le gynécologue congolais a, par ailleurs, plaidé pour des réformes institutionnelles qu'il a jugées impératives par ces temps qui courent. Des réformes courageuses et ambitieuses qui, a-t-il dit, « vont permettre à ce que nous ayons une armée, une police, un service de renseignement tout à fait apolitiques et professionnels ».

A.D.

LUBUMBASHI

La Fondation katangaise favorable à un dialogue national

L'ASBL regroupant l'ensemble des communautés socio-culturelles de la province du Katanga vient de donner sa position par rapport aux consultations initiées par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, pour trouver la solution à la crise politique qui ronge actuellement le pays.



Le président de la Fondation katangaise lisant la déclaration

Réunie le 7 novembre en session extraordinaire à Lubumbashi pour examiner la situation politique de l'heure, la Fondation Katangaise vient, dans une déclaration lue par son président national Raphael Mututa de proposer au chef de l'Etat la tenue d'un dialogue national sous la conduite de la communauté internationale. « Que le président de la République, garant de la nation convoque un dialogue national sous l'égide d'une facilitation internationale : ONU- UA- UE avec l'assistance des organisations régionales et sous-ré-

gionales Sadc -Cirgl-CEEAC et, à cet égard, les communautés katangaises se déclarent disposées à prendre part à ce dialogue ».

La Fondation Katangaise soutient que l'organisation de ce dialogue est opportune et salutaire pour le peuple congolais dans la mesure où elle vise à renforcer l'unité et la cohésion nationale entre les filles et les fils de la RDC et d'asseoir durablement la paix dans notre pays.

Pour Raphael Mututa, les communautés socio-culturelles membres de la Fondation katangaise de-

meureront mobilisées "pour défendre la démocratie, la Constitution et les lois de la République et résisteront à toutes les voies de droit, à toute option ou toutes tentatives tendant à saper les prérogatives constitutionnelles du président de la République, du Parlement, du gouvernement ainsi que l'indépendance du pouvoir judiciaire".

La Fondation katangaise qui s'est dite préoccupée par la situation sécuritaire dans la province caractérisée par les atrocités de tout genre commises sur la population constate que l'actuelle crise oppose les différents regroupements politiques autour des préoccupations diverses. Pour le Cach, soutient la Fondation katangaise, c'est le FCC qui bloquerait les actions du président de la République.

Quant à Lamuka, la priorité est la vérité des urnes et le non-respect des accords par le président de la République. Pour sa part, le FCC brandit les violations de la Constitution par le président de la République et le non-respect des engagements. Pour juguler cette crise qui risque de sombrer le pays dans une situation d'insécurité, la Fondation katangaise opte pour un dialogue national sous la facilitation internationale au lieu des consultations nationales initiées par Félix Tshisekedi.

Blandine Lusimana

Un mémorandum des évêques catholiques remis au chef de l'Etat

Une délégation des évêques catholiques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncoco) était, le 9 novembre, au Palais de la nation où elle a conféré avec le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, dans le cadre des consultations des forces politiques et sociales en cours.

Porteuse d'un mémorandum reprenant l'essentiel de ses desiderata à titre de contribution sur la marche du pays, la délégation de la Céncoco que conduisait Mgr Marcel Utambi a eu un entretien franc et sincère avec le chef de l'Etat. « Nous lui avons confié toutes nos réflexions et nos analyses sur la situation, et voir dans quelle mesure lui, il peut exploiter nos contributions, nos analyses pour répondre à ses propres préoccupations (...) », a-t-il indiqué à la presse à l'issue de l'audience.

Levant un coin de voile sur ce document, Mgr Marcel Utambi a indiqué qu'il grave essentiellement autour des préoccupations que le président de la République avait formulé lors de son discours du 23 octobre dernier. Parmi les principes énumérés dans leur mémorandum comme pistes de solution et pour lesquels ils exigent une préservation au nom de l'intérêt du peuple, les évêques ont épinglé, entre autres, le primat du bien-être de la population sur toute autre considération politique, le respect de la Constitution, la sécurité nationale, l'intégrité

territoriale, la stabilité de l'Etat et de ses institutions, la paix sociale, l'Etat de droit et la démocratie. Au-delà de ces considérations, a indiqué Mgr Marcel Utambi, la Céncoco milite en faveur d'une évaluation de la coalition FCC-Cach et plaide, en même temps, pour des réformes électorales nécessaires censées conduire à l'avènement « des institutions fortes de légitimité et pouvant rapidement booster le décollage d'un véritable Etat de droit ».

Faisant partie de la délégation, le cardinal Fridolin Ambongo a, pour sa part, insisté sur le changement qu'attendent les Congolais à l'issue de ces consultations, la situation actuelle, a-t-il dit, ayant démontré ses limites. « Le peuple n'est plus au cœur de l'action de ceux qui gouvernent », a-t-il martelé tout en laissant au chef de l'Etat la latitude d'apprécier et de décider de la suite à donner aux différentes contributions qu'il aura recueillies sur la marche du pays.

A.D.

REGROUPEMENT POLITIQUE

Le FCC réitère son refus de reconnaître les trois juges investis à la Cour constitutionnelle

La plate-forme de Joseph Kabila ne veut pas non plus cautionner une démarche tendant à la recomposition de la majorité parlementaire en pleine législature.

La retraite politique du Front commun pour le Congo (FCC) du 7 novembre a été l'occasion pour la plate-forme politique dirigée par l'ancien président de la République, Joseph Kabila, de réaffirmer son refus de reconnaître les trois nouveaux juges de la Cour constitutionnelle ayant récemment prêté serment au Palais du peuple ainsi que les effets des actes qu'ils poseront. Le FCC estime que la procédure de prestation de serment a « cristallisé des violations de la Constitution et des lois pertinentes de la République ».

Sur la question d'une probable dissolution de l'Assemblée nationale, le FCC indique qu'elle est conditionnée par l'existence d'une crise persistante entre le gouvernement et la chambre basse du Parlement. « La dissolution ne peut donc, sauf à violer une fois de plus la Constitution, être décidée à la seule initiative du président de la République », a précisé la déclaration. Par contre, la plate-forme, dirigée par Joseph Kabila salue la bonne collaboration existante entre le gouver-

nement et les chambres parlementaires, rejette en bloc les allégations tendant à lui faire porter la responsabilité d'un blocage supposé du pays.

Ouvert au strict dialogue dans le cadre de l'accord de coalition signé avec le Cach, le FCC précise, par ailleurs, qu'en dehors de ce cadre, la seule option possible à privilégier par tous est l'organisation des élections générales anticipées à tous les niveaux. Il réitère cependant sa disponibilité à poursuivre la mise en œuvre de ses efforts de gouvernance du pays dans le cadre de cet accord au regard de son accueil positif au sein de l'opinion nationale et internationale en raison de sa pertinence. « Le FCC ne peut cautionner, de ce fait, aucune démarche tendant à la recomposition de la majorité parlementaire en pleine législature sur fond de la corruption des élus d'un partenaire, antivaleurs au cœur d'une lutte convenue dans le cadre du programme commun de gouvernement », a précisé la déclaration du regroupement politique.

Jules Tambue Itagali

EX-ONATRA

Les agents s'opposent à la réhabilitation du directeur général du Port de Matadi

Les travailleurs de cette entreprise ont entamé une grève pour protester contre la décision du Comité de gestion de réhabiliter Dinkenda Nzolameso à son poste.



Ph. Dan John Bomboko

Une vue du port de Matadi

Les agents du port international de Matadi, dans le Kongo central, ont débrayé depuis le 5 novembre. A en croire des membres de la délégation syndicale qui se sont confiés, le 9 novembre, à nos confrères de 7/7.cd, les grévistes s'opposent catégoriquement à la réhabilitation du directeur général du département des ports maritimes (DPM) de la Société congolaise des transports et des ports (SCTP), ex-Ona-

tra, Dinkenda Nzolameso, suspendu au mois de septembre pour mégestion.

Selon ces sources, ces employés du port international de Matadi préconiseraient, en revanche, le maintien, sans condition, de l'actuel gestionnaire, qui aurait fait preuve d'une capacité managériale notable durant son premier mois de gestion.

Il est indiqué que la réhabilitation de Dinkenda Nzolameso à son poste a été annon-

cée au cours d'une réunion du conseil d'administration de la SCTP tenue le 4 novembre. Alors qu'au mois de septembre dernier, le même conseil d'administration avait décidé, à l'issue d'un audit qui avait conclu à une mégestion, de suspendre les dirigeants dudit port.

Lucien Dianzenza



MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

INSÉCURITÉ

David McLachlan-Karr rappelle l'urgence de protéger les travailleurs humanitaires

Pour le coordonnateur humanitaires en République démocratique du Congo (RDC), si les incidents se poursuivent, des acteurs humanitaires pourraient, au détriment des bénéficiaires identifiés, être contraints de se retirer pour préserver leur propre sécurité.

David McLachlan-Karr condamne fermement les récentes attaques contre les travailleurs humanitaires. Il en appelle à la libération immédiate et sans condition de ceux pris en otage, et rappelle aux autorités congolaises l'urgence de protéger les acteurs qui s'emploient à fournir une assistance aux personnes dans le besoin. « J'appelle une nouvelle fois les autorités congolaises à considérer la protection des opérations humanitaires comme une priorité absolue afin que l'aide puisse être acheminée libre-

ment », a-t-il dit.

David McLachlan-Karr fait, en effet, savoir que si les incidents se poursuivent, des acteurs humanitaires pourraient, au détriment des bénéficiaires identifiés, être contraints de se retirer pour préserver leur propre sécurité.

Dans son communiqué du 6 novembre, le coordonnateur humanitaire en RDC note qu'en 2020, la RDC est restée le théâtre d'une crise humanitaire complexe et multiforme : le pays compte 21,8 millions de personnes en insécurité

alimentaire aiguë, un triste record mondial. A l'en croire, le nombre de déplacés – 5,2 millions – est le plus élevé d'Afrique ; et quelque 529 mille réfugiés, installés parfois depuis de nombreuses années, ne peuvent rentrer chez eux, faute de conditions favorables.

David McLachlan-Karr regrette, par ailleurs, qu'alors que la covid-19 aggrave la situation socio-économique et que les fonds manquent pour répondre aux besoins les plus urgents, la RDC observe, depuis début 2020, une recrudescence des

incidents sécuritaires visant le personnel humanitaire. Dans ce monitoring, le coordonnateur humanitaire en RDC indique notamment que depuis le 15 octobre, trois attaques ont été rapportées au Sud-Kivu visant des membres d'organisations non-gouvernementales au cours de leurs missions d'assistance aux plus vulnérables. Lors de la dernière, le 3 novembre, fait-il savoir, trois acteurs humanitaires ont été enlevés au cours d'une embuscade tendue par des hommes armés non identifiés dans le territoire de Fizi. «

Jusqu'à présent, ils demeurent aux mains de leurs ravisseurs », se plaint-il. Pour lui, la situation est aussi préoccupante qu'acceptable. « Cibler le personnel humanitaire entrave le secours aux Congolaises et Congolais en situations très critiques, viole le droit international humanitaire, et va à l'encontre de la résolution 2417 condamnant notamment les refus illégitimes d'accès humanitaire », a appuyé David McLachlan-Karr.

Lucien Dianzenza

FORUM NATIONAL

La conférence minière de Kisangani se tiendra enfin

Il y a eu, le 6 novembre, une importante réunion du comité de suivi qui a permis d'ailleurs la validation des termes de référence, du programme des travaux et du budget prévisionnel.

Reportées à plusieurs reprises en raison d'un agenda surchargé du chef de l'État, les assises d'une haute portée politique se dérouleront du 14 au 16 décembre 2020 à Kisangani, au regard de l'évolution récente de l'activité minière sous la covid-19. Elles feront un grand plan sur l'exploitation artisanale en RDC. De par sa configuration, la ville de Kisangani mérite d'accueillir un tel forum national placé sur le thème « L'exploitation minière artisanale responsable, éthique et durable, à la lumière du Code minier et des normes internationales : état des lieux, défis et perspectives ». Il y a encore quelques décennies, les jeunes RD-congolais quittaient Kinshasa et d'autres grandes villes du pays pour chercher de l'or dans cette riche entité.

Au sujet de l'événement en préparation, il s'agit de la quatrième conférence minière placée sous le haut-patronage du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Le principe de la tenue annuelle d'une conférence minière a débuté en janvier 2013, sous l'ancien président Joseph Kabila. A titre de rappel, les trois premières conférences ont eu lieu respectivement à Lubumbashi, à Goma et à Kolwezi. La toute dernière conférence remonte déjà à deux ans, soit du 12 au 14 septembre 2018 à Kolwezi, la capitale du Lualaba. Pour la nouvelle conférence en gestation, une forte délégation du cabinet du président de la République avait procédé jadis à une descente sur le terrain pour les contacts utiles et les repérages nécessaires des sites d'accueil des travaux et d'hébergement des participants.

La quatrième conférence minière est la toute première après l'alternance politique historique

au sommet de l'État. Kisangani, la capitale de la province de la Tshopo, est le choix personnel de l'actuel chef de l'État, tout comme Matadi, dans le Kongo central, était également le sien pour y tenir le premier forum national sur l'électricité. Il y a bien entendu une grande part de symbolisme dans les choix des villes. Comme nous le disions, les préparatifs ont débuté depuis plusieurs mois pour garantir la réussite de cet événement qui va réunir une fois de plus les sociétés minières, les gouverneurs de provinces, les diplomates et plusieurs personnalités du monde des affaires.

La nouvelle édition promet des débats houleux sur les grandes problématiques minières, principalement celle relative à l'exploitation artisanale. L'objectif recherché est de renforcer la transparence et la bonne gouvernance ainsi que d'assainir le secteur minier artisanal, principalement dans le volet « exploitation des substances minérales stratégiques ». De ces assises, les résultats attendus sont la proposition des nouvelles stratégies et des mécanismes permettant de renforcer la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur minier artisanal. Il est important aussi d'arriver à des pistes de solutions pour mieux assainir l'environnement et améliorer le rendement dans ce secteur.

Pour sa part, le ministère des Mines a souligné que la quatrième conférence s'inscrit toujours dans le cadre des réflexions et débats d'idées et d'échanges d'informations entre les représentants du gouvernement de la République, les entreprises minières, la société civile, les partenaires du secteur minier et même les communautés locales impactées par l'activité minière.

Laurent Essolomwa

CAN 2022/ELIMINATOIRES

Vingt-trois Léopards retenus contre l'Angola après une vague des forfaits

Faisant face à des forfaits, le sélectionneur des Léopards Christian Nsengi a rendu publique une liste des vingt-trois joueurs sans Bakambu, Masuaku, Mpoku, Meschak Elia, Wissa, Omenuke, Kalulu et Nkololo, etc., avec des joueurs récupérés comme les gardiens de but locaux Jackson Lunanga, Baggio Siadi et Bridel Efonje Liyongo.



Fabrice Ngoma Luamba, Yannick Bangala et Ben Malango en route pour Kinshasa

Le sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), Christian Nsengi Biembe, a foncièrement retouché sa liste pour sortir les vingt-trois joueurs retenus pour affronter les Palancas Negras, le 14 novembre, à Kinshasa et le 17 novembre à Luanda, dans le cadre de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations ultérieurement prévue pour 2021, mais ensuite reportée à 2022 au Cameroun. En fait, le sélectionneur des Léopards a fait face à moult forfaits des joueurs figurant sur sa première liste. Ainsi, quelques joueurs présents au stage au Maroc ne font pas partie des vingt-trois, par manque de passeports congolais, le cas de Yoane Wissa (Lorient/L1 France), Gédéon Kalulu (Ajaccio/L2 France), Omenuke Mfulu (Elche/Espagne), Jordan Nkololo (FC Riga/Lettonie).

Certains cadres ne pourront pas venir en sélection, tels que Cédric Bakambu, bloqué en Chine par son club le Beijing Guoan, Arthur Masuaku (West Ham/Angleterre), Paul-José Mpoku (Al Wahda/Emirats Arabes

Unis). Face à ces absences en cascade, Christian Nsengi Biembe a appelé à la rescousse Ben Malango (Raja Casablanca/Maroc), Dark Kabangu (DCMP), Michée Mika et Arsène Zola du TP Mazembe, des joueurs qui étaient sous sa main lorsqu'il était sélectionneur des Espoirs. Meschak Elia (Young Boys/Suisse) et Britt Assombalonga (Middlesbrough/D2 Angleterre) ont aussi été rappelés, mais ne viendront pas, récemment revenus de blessures.

Regroupement des vingt-trois retenus

Le regroupement débute, le 9 novembre, à Kinshasa. Et la Fédération congolaise de football association (Fécifa) a donné le programme des arrivées des vingt-trois retenus dont certains sont récupérés à la dernière minute. Le gardien de but Joël Kiassumbua (Servette/Suisse), le milieu de terrain Fabrice Ngoma Luamba (Raja Casablanca/Maroc), le milieu défensif Yannick Bangala (FAR/Maroc) et l'attaquant Ben Malango (Raja Casablanca/Maroc) étaient attendus à Kinshasa le lundi. Ce même lundi, on attend aussi les arrivées des gardiens

de but Jackson Lunanga (Maniema/RDC), Baggio Saidi (JS Groupe Bazano/RDC) et Bridel Efonje Liyongo (JSK/RDC), des défenseurs Djossama Mpeko (Mazembe/RDC) et Bobo Ungenda (Primeiro do Agosto/Angola) et les attaquants Joël Beya (Mazembe/RDC) et Dark Kabangu (DCMP/RDC).

Le reste des vingt-trois seront présent au lieu du regroupement le 10 novembre. Il s'agit des défenseurs Christian Luyindama (Galatasaray/Turquie), Marcel Tisserand (Fenerbahçe/Turquie), Fabrice Nsakala (Besiktas/Turquie), Glody Ngonda Muzinga (Dijon/France). Et les milieux attendus sont Samuel Moutousamy (Fortuna Sittard/Pays-Bas), Merveille Bope Bokadi (Standard de Liège/Belgique), Edo Kayembe (KAS Eupen/Belgique), Gaël Kakuta (RC Lens/France), et les attaquants Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre), Jordan Botaka (La Gantoise/Belgique) et Joël Ngandu Kayamba (Viktoria Plzen/ République Tchèque). Chancel Mbemba (Porto/Portugal) rejoindra le groupe le mercredi 11 novembre, indique-t-on.

Mais on apprend que la venue de Gaël Kakuta est incertaine. Son entraîneur à Lens, Frank Haise a déclaré après le nul de quatre buts partout avec Reims. « Je trouve que Gaël a quand même fait une bonne première période. Il a été embêté par de petits bobos et il a toujours une gêne au niveau du pied qui perdure. On va voir avec le doc, je pense qu'il a des examens à faire. Je ne sais pas s'il va partir en sélection. Puis, il a eu un peu moins d'entraînements ces dernières semaines et un peu moins de fraîcheur. Les autres équipes densifient aussi au milieu et le connaissent ». Mais, aux dernières nouvelles, le pétillant milieu organisateur international congolais pourrait être présent, ainsi que Bakambu qui pourrait arriver le 13 novembre à Kinshasa.

Martin Engimo

NOTE CIRCULAIRE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION

A Mesdames et Messieurs. :

Les Préfets de départements ;

Les Sous-Préfets ;

Les Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;

Les Inspecteurs, chefs des circonscriptions des circonscriptions scolaires/coordonnateurs sectoriels ;

Les Chefs d'Établissements publics et privés.

Objet : annonce de la campagne de distribution des cahiers d'activités aux élèves des classes intermédiaires

Face à la situation inédite marquée par l'expansion de la pandémie de la Covid-19, le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPSA) a élaboré un plan de riposte au Covid-19 en milieu scolaire.

Ainsi, la Banque mondiale, à travers le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), a accompagné le MEPSA dans la production des fascicules supplémentaires afin de couvrir tous les élèves concernés en classes d'examens, notamment des établissements conventionnés. La distribution de ces fascicules a été effectuée directement aux élèves dans la période allant du 3 au 11 juillet 2020.

A la suite de cette distribution, et toujours dans le but d'assurer la continuité pédagogique, le PRAASED a été une fois de plus mandaté pour financer la conception, la production et la distribution des cahiers d'activités destinés aux élèves des classes intermédiaires, qui ont été également à la maison depuis le 18 mars 2020, du fait de la fermeture des classes due à la pandémie du Covid-19.

Ainsi, à la suite du lancement de la campagne nationale de distribution des cahiers d'activités des classes intermédiaires que j'ai effectué le 04 novembre 2020 à l'École primaire de Lipounou (District de Tchikapika, Département de la Cuvette), à l'occasion de la remise au MEPSA d'un nouveau bâtiment de ladite école par le Conseiller Spécial du Chef de l'Etat, le PRAASED, procédera à la distribution gratuite des cahiers d'activités aux élèves des classes intermédiaires sur l'ensemble du territoire national. La présente circulaire précise donc les modalités pratiques de distribution gratuite des cahiers d'activités dans les établissements scolaires publics, conventionnés et privés.

1. DE LA CONSIGNATION DES DDEPSA, DES INSPECTEURS ET DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS POUR LA DISTRIBUTION DES CAHIERS D'ACTIVITES DANS LES LOCALITES CONCERNEES

Font partie des équipes de distribution des cahiers d'activités sur tout le territoire de la République du Congo :

-les Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;

-les Inspecteurs, chefs des circonscriptions scolaires/coordonnateurs ;

- les chefs d'établissements scolaires ;

-Toute autre personne désignée par les Préfectures.

A cet effet, ils sont tenus de rester à leur poste de travail aux dates qui leur seront communiquées du passage des équipes de distribution des cahiers d'activités aux élèves des classes intermédiaires.

2. DE LA SUPERVISION, DE LA RECEPTION DES CAHIERS D'ACTIVITES SUR L'ENSEMBLE DES DEPARTEMENTS

Le Préfet ou le Sous-Préfet facilite le déroulement de la distri-

bution des cahiers d'activités aux élèves des classes intermédiaires et veille au bon déploiement des équipes dans tout le territoire sous tutelle.

3. DES EQUIPES DE RECEPTION DES CAHIERS D'ACTIVITES

a). Le Directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ou son représentant assure la supervision générale des équipes de distribution des cahiers d'activités dans tout le territoire sous tutelle. Une fois les colis des cahiers d'activités réceptionnés, il veille à la sécurisation, en informe les autorités politico-administratives et le personnel enseignant du département.

Le Directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ou son représentant instruit les Inspecteurs devant participer à la distribution des cahiers d'activités dans les établissements scolaires.

b). L'Inspecteur doit veiller au bon déploiement des équipes de distribution des cahiers d'activités dans tous les établissements scolaires publics, conventionnés et privés sous tutelle. Il planifie les jours de distribution en collaboration avec les chefs d'établissements scolaires et supervise la remise des cahiers d'activités aux élèves de sa circonscription.

4. DE LA REMISE DES CAHIERS D'ACTIVITES DIRECTEMENT AUX ELEVES

a). Le Chef d'établissement scolaire réceptionne les cahiers d'activités en signant les procès-verbaux de remise. Il assure le transport des cahiers d'activités de l'Inspection ou la Coordination à son établissement scolaire. Il indique dans le procès-verbal de remise des cahiers d'activités des classes intermédiaires, les personnes invitées à cette réception des colis et les quantités reçues.

b). Le Chef d'établissement scolaire se charge de distribuer gratuitement les cahiers d'activités aux élèves des classes intermédiaires et renvoie les bordereaux de remise aux élèves au Directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui à son tour le transmet au PRAASED.

c). Le Chef d'établissement scolaire organise dans les deux jours qui suivront la réception des colis, la distribution aux élèves bénéficiaires de classe du Primaire (CP1, CP2, CE1, CE2 et CM1), du collège (6ème, 5ème et 4ème) et du Lycée (Seconde et Première).

d). L'élève qui réceptionne son cahier d'activités doit se munir d'une carte scolaire ou la pièce d'identité d'un parent (tuteur) en cours de validité, tout en respectant le protocole sanitaire édicté par le Gouvernement pour récupérer son support didactique. Il émerge dans le bordereau de remise des cahiers d'activités en précisant son nom et prénom.

5. MECANISMES DE GESTION DES PLAINTES

Chaque élève ou famille d'un élève qui s'estime lésé dans le cadre de la distribution des supports didactiques distribués par le MEPSA, peut saisir le point focal local qui administre le Mécanisme de gestion des plaintes du PRAASED, afin de déclarer son cas.

J'attache du prix au respect des dispositions ci-dessus pour la réussite de cette activité.

Le Ministre,



Anatole Collinet MAKOSSO

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Joe Biden, 46^e président des Etats-Unis

Le résultat a été dévoilé, le 7 novembre. C'est la victoire dans l'Etat de Pennsylvanie, du Nevada, de l'Arizona et de la Georgie, soit 27 grands électeurs de plus, qui aura permis au candidat démocrate de s'imposer dans ce scrutin, faisant de lui, le 46^e et le plus vieux président des Etats-Unis.

Après la confirmation de sa victoire, Joe Biden a prononcé son premier discours de président élu des Etats-Unis. Il a promis d'être le président qui unifiera l'Amérique. Il a appelé les Américains à ne plus traiter « leurs opposants comme des ennemis », rompant avec le discours agressif de son prédécesseur Donald Trump. Il s'est engagé à « être un président qui rassemble et non qui divise », tendant la main aux électeurs républicains, dont il dit comprendre la « déception ». « *Il est temps de panser les plaies [...] et d'en finir avec les diabolisations* », a-t-il lancé. Il n'a prononcé aucun mot pour son adversaire, Donald Trump. « *Je fais campagne en tant que démocrate, mais je gouvernerai comme un président américain* », avait déclaré le nouveau président américain, au cours de la campagne électorale. Mais la victoire sur le fil de Joe Biden, au terme d'un scrutin pourtant marqué par une participation sans précédent depuis 1900, s'accompagne de nombreuses dé-



faites pour les démocrates.

L'ancien président américain, Barack Obama, dont il a été le vice-président, a déclaré : « *Je sais*

ou pas. Il a également souligné l'élection « historique » de la prochaine vice-présidente, Kamala Harris (mère indienne et père

« Il est temps de panser les plaies [...] et d'en finir avec les diabolisations »

qu'il remplira sa mission, avec les intérêts des Américains en tête, qu'ils aient voté pour lui

jamaïcain), première femme à accéder à ce poste. Cette dernière a rendu hommage aux « générations

de femmes », de toutes origines, qui lui ont « ouvert la voie ».

Joe Biden, le plus vieux président de l'histoire des États-Unis

Joseph Robinette Biden Jr, dit Joe Biden, est né le 20 novembre 1942 (78 ans), à Scranton en Pennsylvanie. Il est l'aîné d'une tribu de cinq enfants. Son enfance est marquée par un bégaïement. Il surmonte cet handicap à force de récita-tions de poésies devant son miroir. Il effectue des études de droit à l'Université de Syracuse d'où il sort diplômé en 1968.

Son curriculum vitae est riche. En novembre 1972, il est élu sénateur, à la veille de ses 30 ans. Il devient le plus jeune sénateur des Etats-Unis. Dès 1987, il se lance dans la course à la Maison-Blanche, de novembre 1988.

Mais il est contraint d'abandonner sa candidature face à la polémique (il a plagié Neil Kinnock, leader du parti travailliste britannique, dans l'un de ses discours de campagne).

Joe Biden récidive vingt ans plus tard, en 2008, et sera retiré mais fier d'être choisi par son ancien

rival Barack Obama comme colistier. Le 4 novembre 2008, il devient vice-président (2008-2012 et 2012-2016) et démissionne de son mandat de sénateur du Delaware après 36 ans. En novembre 2012, il est réélu à la vice-présidence des Etats-Unis. En tant que président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, Joe Biden est un fin connaisseur des relations internationales.

Côté vie privée, il épouse en 1966 Neilia avec laquelle il a trois enfants (deux garçons, Beau et Hunter, et une fille Naomi). Mais le 18 décembre 1972, il perd sa femme et sa fille dans un tragique accident de voiture. En 1977, il se remarie avec Jill Tracy Jacobs. De leur union naît une fille, Ashley. Un nouveau drame frappe la famille, le 30 mai 2015, son fils aîné, Beau Biden, décède des suites d'un cancer du cerveau à l'âge de 46 ans. Joe Biden sera investi 46e président des Etats-Unis le 20 janvier 2021. Il a battu un record, celui du chef d'État américain le plus âgé.

Noël Ndong

Le retour au multilatéralisme

L'élection de Joe Biden sonne le retour au multilatéralisme, un changement dans la politique étrangère des Etats-Unis, notamment en matière de politique environnementale, sur le front de lutte contre le changement climatique, un respect des codes de la diplomatie traditionnelle, mais avec la primauté des Etats-Unis.

Parmi les conséquences de l'élection de Joe Biden, on peut citer, la reconsidération de l'Accord de Paris sur le climat, la lutte contre la pandémie de coronavirus, l'Otan, l'Unesco, le retour à l'Organisation mondiale de la santé (OMS)... en rupture avec celui de son prédécesseur, Donald Trump, dont la politique étrangère a été à l'image de son slogan de campagne en 2016, « American First », teintée d'unilatéralisme, d'arrogance et d'un certain mépris des autres Nations. Principale ligne de force, la volonté du président sortant de détruire les acquis de la politique menée par Barack Obama.

Donald Trump aura freiné le rôle historiquement durable d'une conception du rôle des Etats-Unis dans le monde, mélange de puissance et de bienveillance. Et aussi, la montée en puissance de plusieurs pays au plan économique (Chine, pays émergents) et malgré leur héritage de superpuissance militaire, l'impissance des Etats-Unis à dicter sa loi dans le monde. Il a toujours exprimé son aversion pour les interventions militaires extérieures. A cela s'ajoutent une méconnaissance des réalités internationales et une posture clivante impulsive de la conduite des affaires.

Avec Joe Biden, les experts pensent que le détricotage de l'action multilatérale des Etats-Unis devrait être inversé, notamment dans le cadre de l'ONU, de l'OMS, de l'Unesco, régulièrement vilipendées, devrait à nouveau être soutenue. Certains parlent d'un monde plus apaisé. La sortie de l'Accord de Paris de 2015 sur la lutte contre le réchauffement climatique, par Donald Trump, sera annulé « dès le premier jour » de sa prise de fonctions, a déclaré Joe Biden. Face à la Chine - désormais structurelle - et à la Russie, la position de l'administration Biden pourrait être un peu inversée.

Dans le domaine de la maîtrise des armements, le dialogue pourrait reprendre avec l'Iran, après la sortie des Etats-Unis de l'accord multilatéral sur le nucléaire iranien de 2015. Concernant les armes nucléaires, la nouvelle administration devrait entamer de nouvelles négociations avec la Russie après la décision de Donald Trump, en 2019, de sortie du Traité sur les forces nucléaires intermédiaires de 1987 et l'échec des pourparlers sur la prolongation du traité Start sur les armes nucléaires stratégiques qui expire en février 2021. En ce qui concerne Israël, Joe Biden va maintenir l'ambassade américaine à Jérusalem. Mais il a toujours défendu le projet d'un État palestinien à côté d'Israël, contrairement au plan de paix de Donald Trump de janvier 2020. Avec Joe Biden, la politique extérieure des Etats-Unis pourrait redevenir plus rationnelle. Si la diagonale isolationniste empruntée par Donald Trump prendra fin. C'est moins sûr sur tous les plans. Le rôle des Etats-Unis, gendarme du monde est révolu.

Sur l'Otan, par exemple, l'administration Biden continuera d'exiger de ses partenaires qu'ils respectent leur propre engagement de contribuer à hauteur de 2 % de leur PNB pour l'effort de défense, avec les formes mais sans changement dans la substance. Pour ce qui est des relations avec l'Union européenne, là encore, le climat sera plus serein mais en matière commerciale, les démocrates ne sont pas plus tendres que les républicains, dès lors qu'il s'agit du denier américain.

N.Nd.

Des dirigeants du monde félicitent le président élu

Quelques heures après l'annonce des résultats de l'élection américaine le 7 novembre, les dirigeants du monde entier adressent leur félicitation au nouveau président des Etats-Unis, Joe Biden, l'appelant à une action commune face aux défis mondiaux. D'autres chefs d'Etat se montrent encore plus prudents avant le recompte réclamé par l'ancien locataire de la Maison-Blanche, Donald Trump.

Le président français, Emmanuel Macron, a félicité Joe Biden et l'a appelé à agir « ensemble ». « *Nous avons beaucoup à faire pour relever les défis d'aujourd'hui. Agissons ensemble !* », a-t-il réagi.

Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a complimenté Joe Biden « pour son élection » à la présidence des Etats-Unis et Kamala Harris, élue vice-présidente, pour son « succès historique ». « *J'ai hâte de coopérer étroitement sur nos priorités communes, du changement climatique au commerce et à la défense* », a-t-il dit.

La chancelière allemande, Angela Merkel, qui a entretenu des relations délicates avec Donald Trump, a insisté sur la relation transatlantique « irremplaçable ». « *Notre amitié transatlantique est irremplaçable si nous voulons surmonter les grands défis de notre temps* », a-t-elle affirmé.

« *Je félicite le président élu Joe Biden et la vice-présidente Kamala Harris pour leur victoire. Le Venezuela sera toujours prêt au dialogue et à la bonne entente avec le peuple et le gouvernement des Etats-Unis* », a tweeté le président vénézuélien, Nicolas Maduro, dont le pays a rompu les relations diplomatiques avec Washington en 2019 après la reconnaissance par l'administration Trump de l'opposant Juan Guaido comme président par intérim du Venezuela.

Juan Guaido a, lui aussi, félicité Joe Biden pour sa victoire. « *Nous travaillerons ensemble pour assurer le rétablissement de la démocratie, de la liberté et des droits humains pour le peuple du Venezuela* », a-t-il affirmé dans un communiqué.

« *Félicitations à Joe Biden et Kamala Harris. Joe, nous nous connaissons depuis près de quarante ans. Notre relation est chaleureuse, et je sais que tu es un grand ami d'Israël. J'espère pouvoir, avec vous deux, approfondir encore davantage l'alliance spéciale qui lie les Etats-Unis et Israël* », a écrit le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

En Cisjordanie occupée, le président palestinien Mahmoud Abbas a dit avoir « hâte de travailler » avec l'équipe Biden pour « améliorer » les relations américano-palestiniennes et garantir « la justice et la dignité » des Pales-

tiens.

UE, Japon, Afghanistan, Slovaquie

La cheffe de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président du Conseil européen, Charles Michel, ont félicité Joe Biden, insistant sur la volonté de l'UE de rebâtir avec les Etats-Unis un « partenariat solide » après une relation conflictuelle sous le mandat de Donald Trump. « *L'UE est prête à s'engager pour un partenariat transatlantique solide. Covid-19, multilatéralisme, climat et commerce international sont des défis à affronter ensemble* », a tweeté Charles Michel.

Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a congratulé Joe Biden pour son élection, saluant « un solide partisan de l'Alliance » et se disant « impatient de travailler » avec lui, estimant qu'« une Otan robuste est une bonne chose pour l'Amérique du Nord comme pour l'Europe ».

« *Chaleureuses félicitations à Joe Biden et Kamala Harris. Je me réjouis de travailler avec vous pour renforcer davantage l'alliance Japon-Etats-Unis et assurer la paix, la liberté et la prospérité dans la région Indo-Pacifique et au-delà* », a tweeté le Premier ministre japonais, Yoshihide Suga.

Le président afghan, Ashraf Ghani, a annoncé que les liens entre Kaboul et Washington devraient être renforcés autour de sujets tels que le contre-terrorisme et le processus de paix, alors qu'il félicitait Joe Biden pour sa victoire électorale. « *L'Afghanistan a hâte de continuer et d'approfondir son partenariat stratégique multidimensionnel avec les Etats-Unis, notre partenaire fondateur y compris pour le contre-terrorisme et amener la paix en Afghanistan* », a écrit Ashraf Ghani.

La victoire de Joe Biden a aussi été bien accueillie par les habitants de Kaboul, qui pensent que le nouveau président pourrait ralentir ce que beaucoup voient comme un retrait trop rapide des troupes américaines.

L'Afrique joint sa voix à celle des autres

Comme plusieurs dirigeants du monde, quelques chefs d'Etat ont eux aussi adressé, par les mêmes canaux, leur message soit de

félicitation où de reconnaissance en la capacité de Joe Biden. Au nombre des présidents africains figurent le Congolais Denis Sassou N'Guesso qui, dans un tweet envoyé à CNN, AP, France 24, RFI, AFP et Reuters, a félicité le nouveau président pour son élection comme 46^e président des Etats-Unis d'Amérique.

Des voix discordantes

Le Premier ministre slovène, Janez Jansa, qui avait applaudi Trump pour sa réélection, a estimé que l'issue du scrutin n'était pas encore jouée. « *Des recours en justice ont été interjetés dans tous les États américains où les résultats sont serrés. Les tribunaux n'ont même pas encore commencé à se prononcer. Malgré cela, les médias de masse et aucune institution officielle annoncent le résultat. Les félicitations tombent de partout. En voilà un État de droit !* », a-t-il tweeté.

Quant à la Russie, le Kremlin a indiqué que Vladimir Poutine attendait l'annonce du résultat officiel de la présidentielle aux Etats-Unis pour en féliciter le vainqueur. « *Nous estimons qu'il est correct d'attendre les résultats officiels des élections qui ont eu lieu. Je veux rappeler que le président Poutine a plusieurs fois dit qu'il respectera le choix du peuple américain quel qu'il soit* », a indiqué le porte-parole de la présidence Russe, Dmitri Peskov.

Le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, a estimé qu'il était trop tôt pour adresser ses compliments à Joe Biden. « *Nous allons attendre que toutes les questions légales soient résolues. Nous ne voulons pas être imprudents. Nous ne souhaitons pas agir à la légère et voulons être respectueux de l'autodétermination des peuples et des droits d'autrui* », a-t-il déclaré.

La Chine aussi s'abstient de féliciter Joe Biden. Pékin a expliqué que le résultat final du scrutin n'était pas encore connu. « *Nous avons pris note que M. Biden a déclaré être vainqueur de l'élection* », a dit un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Wang Wenbin. Jusqu'à ce jour, le président sortant, Donald Trump, n'a pas encore reconnu sa défaite et a annoncé son intention de contester l'élection en justice.

Yvette Reine Nzaba



AVIS RECTIFICATIF D'OFFRE DE MISSION DE L'APEESE DU 5 NOVEMBRE 2020

OFFRE D'EMPLOI : AMOAD (F/H)

Dans le cadre de l'exécution de la phase 1 de son projet d'extension du Lycée qui a pour objectif d'offrir à ses élèves des équipements et des enseignements de qualité dans un cadre de vie sain, propice et durable; l'APEESE lance un avis de recrutement d'un(e) Assistant(e) à Maitrise d'Ouvrage en sigle AMOA pour une durée maximale de 18 mois, dont les missions et le profil sont décrits ci-dessous :

Missions :

En collaborant avec la Maitrise d'ouvrage, vous êtes chargé(e) :

- d'aider le maître d'ouvrage à piloter et exploiter le projet, il aura un rôle de conseiller, d'assistant et pourra être force de proposition ;
- de réaliser l'interface entre le maître d'ouvrage et les autres acteurs du projet : maître d'œuvre et entreprise en particulier ;
- de faciliter et garantir la coordination du projet en permettant ainsi au maître d'ouvrage de remplir pleinement ses obligations dans la gestion du projet ;

Par ailleurs,

- vous préconiserez et aiderez au choix de la solution et des prestataires le cas échéant ;
- Vous contrôlerez et réceptionnerez les prestations fournies par le maître d'œuvre aux côtés du maître d'ouvrage, ainsi que celles des entreprises et de ses sous-traitants le cas échéant, depuis la phase d'appel d'offres d'entreprises jusqu'aux dossiers des ouvrages exécutés (DOE).
- Vous assurez une présence quotidienne sur le chantier.

Profil :

Architecte diplômé(e) ou ingénieur(e) diplômé(e)

- Vous justifiez d'une expérience réussie sur un poste similaire et une opération de bâtiment durable.
- Vous maîtrisez parfaitement le développement durable des bâtiments mais aussi les modalités d'application des règles de conception des ERP et en particulier des établissements scolaires ainsi que les principes du droit à la construction.
- Disponible, organisé(e) et méthodique, vous êtes capable d'être mobilisé(e) sur un projet à longue durée, de le conduire à terme et d'en rendre compte.
- Vous faites preuve d'un esprit de synthèse et d'analyse. Vous êtes à l'aise avec l'outil informatique que vous maîtrisez parfaitement (DAO) et engagé(e) dans l'évolution du monde scolaire.

Dépôt des offres et portfolios :

Pour recevoir le cahier des charges, veuillez en faire la demande par courriel : apeese@lycee-saintexbrazza.org / recrutement@lycee-saintexbrazza.org

Présenter un book de vos travaux en privilégiant les présentations écrites plutôt que photographiques ainsi que votre proposition d'honoraires.

Par courrier scellé, adressé à l'APEESE, au secrétariat de l'école de 8h à 12h et de 15h à 17h.

Dépôt des dossiers, au plus tard le 16 NOVEMBRE 2020 à 12H00.



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

UNIVERSITÉ DENIS SASSOU-N'GUESSO

Le comité de pilotage prépare le lancement du premier module

Le coordonnateur du comité de pilotage de l'université Denis Sassou-N'Guesso de Kintélé, Théophile Obenga, a présenté le 9 novembre au président du Sénat, Pierre Ngolo, les dossiers liés au lancement du premier module de cet établissement d'enseignement supérieur.

« On va lancer l'université très bientôt mais on le fera module par module », a déclaré Théophile Obenga. Mais, auparavant, a-t-il ajouté, il faut des textes administratifs, réglementaires du personnel, des étudiants et autres. « Et ce sont ces textes que je suis venu présenter au président du Sénat », a expliqué le coordonnateur du projet.

Selon lui, il ne sera pas possible de tout faire à la fois. On va créer d'abord des instituts, puis la faculté des sciences avec chimie-physique, biologie moléculaire et ensuite les mathématiques. Il y aura un institut des sciences géographiques et un autre pour l'architecture, l'urbanisme, les travaux publics, le génie civil pour des cadres moyens et supérieurs.

Les autres aspects abordés au cours de cette rencontre ont concerné le budget, l'organigramme et toutes les autres questions liées au fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur.

Pour cela, il faut des efforts nationaux conjugués, a signifié Théophile Obenga qui a par ailleurs rappelé qu'en créant le lycée de Mbounda à Dolisie, les différents lycées d'excellence, puis l'université, le chef de l'Etat a lancé le pays dans la modernité et marqué la rupture avec l'enseignement traditionnel.

Jean Jacques Koubemba



Théophile Obenga après l'audience

KARATÉ

Les conseillers s'accordent sur la levée de toutes les sanctions

La Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) a fait le pas le plus important vers l'organisation des élections apaisées le 20 novembre en décidant de lever toutes les sanctions prises au cours de l'olympiade 2016-2020.



Louis Ondongo s'adressant aux conseillers fédéraux/Adiac

« Le Conseil a recommandé la levée de toutes les sanctions prises au cours de l'olympiade 2016-2020 », peut-on lire dans le communiqué final sanctionnant les travaux du conseil fédéral du 7 novembre au gymnase Nicole-Oba. Les conseillers fédéraux ont joué un rôle majeur au cours de cette réunion qui précède la tenue des assemblées générales ordinaire et élective. Ils ont adopté le rapport d'activités du bureau fédéral puis ils se sont prononcés en faveur du réajustement de la liste des conseillers fédéraux conformément à la conclusion de la réunion du comité exécutif tenue le 12 septembre. Daniel Amboulou et Jean Saul Bassoueka ont été réhabilités respectivement dans leurs fonctions de conseiller fédéral. Me Tchivanga Tchivanga dont le nom a été oublié par inattention a lui aussi obtenu gain de cause.

Ils ont également pris connaissance des documents envoyés par la direction générale des sports au secrétariat de la fédération qui définissent les modalités pratiques de la tenue de l'assemblée générale élective de karaté. « Je suis en train d'imaginer qu'après tout ce que nous avons eu comme contradiction des débats, nous sortons tous unis avec un point d'entente et la décision ferme et unanime d'aller aux assemblées générales dans l'apaisement. Je dois vous dire merci d'avoir intériorisé cela », a souligné Louis Ondongo.

Le président de la fédération par intérim a, par ailleurs, informé les conseillers sur la reprise des entraînements des Diables rouges karaté pour leur participation aux championnats Ufak région centre qui aura lieu du 15 au 20 février 2021 à N'Djamena au Tchad. Cette reprise, précise la Fécoka-Ama, est conditionnée par une autorisation du ministère des Sports.

Le chef du service du sport de haut niveau a loué la qualité des débats contradictoires et la discipline qui a régné au cours de ce conseil fédéral. « Vous avez travaillé de façon rationnelle malgré quelques contradictions. Sachez que ce qui est rationnel aujourd'hui sera sans nul doute votre honneur demain. Il s'agirait dès lors pour les acteurs d'agir dans le strict respect des missions définies par les instances dont ils répondent. Il s'agirait à chaque instant que leurs actions soient guidées par les besoins des résultats pour notre pays », a déclaré Furet Likoué.

James Golden Eloué

FECOHAND

Le conseil fédéral apprécie la gouvernance du bureau exécutif

Au cours du conseil fédéral de la Fédération congolaise de handball (Fecohand), le 7 novembre, les participants ont fait l'état des lieux de la gestion de cette discipline pour le compte de l'olympiade 2016-2020 avant de baliser le chemin de la prochaine assemblée générale élective.



Les participants/Adiac

Les conseillers, venus de plusieurs localités de la République du Congo, ont passé au peigne fin, le 7 novembre dernier, toutes les questions liées à la pratique et la gestion du handball congolais durant les quatre dernières années. Il s'agit, entre autres, de l'examen et l'adoption des rapports d'activité (2017, 2018, 2019 et 2020), des projets de budgets des années précitées. De même, ils ont acté la suspension de l'ancien secrétaire général, la démission du premier vice-président et approuvé la nomination des nouveaux membres. Ces dirigeants des clubs ont également pris acte de la dérogation du ministère des Sports qui fixe la date de l'assemblée générale élective au 19 décembre prochain. Les participants à cette réunion majeure ont par la même occasion validé le bilan du bureau sortant.

Selon les conseillers fédéraux,

la responsabilité de « la bonne gestion » du comité exécutif a conduit au bon port le mécanisme de la gestion de la Fecohand. « En définitive, par rapport à tout ce qui précède, le mandat qui s'achève a été celui de la responsabilité et de la gestion. Eu égard à cela, nous commissaires aux comptes avons constaté leur parfaite exactitude de la sincérité de ce qu'ils ont présenté », indique le rapport du commissariat aux comptes. L'actuel président de la fédération, Jean Claude Ibovi, a justifié les actions du bureau dont il a la charge. Ce dernier a, en effet, rappelé que le handball continue de subir les bouleversements causés par le coronavirus. Il a par ailleurs signalé que le bureau exécutif de la Fecohand à réaliser l'essentiel de son programme quadriennal.

« Vu la date du conseil inaugural et la période à laquelle

est survenue la pandémie de coronavirus, nous pouvons dire que nous n'avons travaillé que pendant deux ans. Au cours de cette période, nous avons organisé et participé à plusieurs compétitions internationales tant pour les clubs que pour les équipes nationales. Nous pouvons citer la Coupe Edith-Lucie-Bongo à Luanda, la Coupe Denis-Sassou-N'Guesso, les championnats nationaux et autres. Nous avons relancé le handball des jeunes », a expliqué Jean Claude Ibovi.

Notons que cette cérémonie a été supervisée par le directeur général des Sports, Jean Claude Bindelé, en compagnie du premier vice-président du Comité national olympique et sportif congolais, André Blaise Bolle et de l'ancien ministre des Sports Claude-Emmanuel Eta Onka.

Rude Ngoma

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'UDH-Yuki s'organise pour financer la candidature de Guy Brice Parfait Kolélas

Le président du conseil national de gestion du fonds de soutien à la candidature du président de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Joseph Badiabio, a lancé le 7 novembre l'opération de collecte de fonds dans les arrondissements 2 Baongo et 1 Makélékélé.

Lancée officiellement le 18 janvier dernier au Palais des congrès où plus de 2,5 millions FCFA avaient été collectés séance tenante, la campagne de levée de fonds de soutien à la candidature de Guy Brice Parfait Kolélas se poursuit dans les arrondissements de Brazzaville. L'initiative vise à mobiliser les ressources financières nécessaires pour couvrir les besoins de financement de la campagne électorale du candidat de l'UDH-Yuki à la prochaine élection présidentielle ; mettre en place toute forme contractante pour accéder aux ressources financières additionnelles.

Pour cette journée inaugurale organisée au siège du parti, situé au quartier Mpissa, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, plus de six-cent mille FCFA ont été collectés auprès des militants et sympathisants. « *Compte tenu du temps qui reste, nous pouvons déjà confirmer que nous sommes dans la dernière ligne droite. C'est autant dire que la collecte des fonds est plus que nécessaire pour financer la campagne électorale qui pointe à l'horizon* », a déclaré Joseph Badiabio.

Il a également annoncé la mise en œuvre des techniques de levée de fonds pour trouver le financement participatif en dehors des banques tout en veillant à bien contrôler



le rapport entre l'investissement consenti et les moyens attendus. Joseph Badiabio a, par ailleurs, précisé que l'activité de Baongo s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'opération de collecte des fonds, lancée en début d'année et stoppée par la survenue de la pandémie de Covid-19.

« *Au-delà de ce facteur bloquant, nous sommes tenus d'accomplir notre devoir. Cette collecte de fonds intègre bien la matrice des actions de notre parti, elle va se réaliser d'une manière permanente à travers toute l'étendue du territoire national avec le même mode opératoire aussi bien dans les grandes villes du pays que dans les coins et recoins suivant l'implantation de notre parti* », a poursuivi Joseph Badiabio.

Soulignant la place de choix qu'oc-

cupe l'argent dans une campagne électorale, il a déploré le fait que l'UDH-Yuki, reconnue officiellement par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation depuis octobre 2018, ne bénéficie guère de la subvention de l'Etat. Ceci conformément à l'article 37, alinéa 1^{er} de la loi sur les partis politiques qui stipule que « *l'Etat apporte d'une manière équitable son recours financier aux regroupements politiques représentés au Parlement.* »

Les participants à cette rencontre ont, enfin, rassuré Guy Brice Parfait Kolélas de leur détermination de l'accompagner jusqu'à l'élection présidentielle de 2021 qu'ils souhaitent transparente, juste et équitable. Espérant faire mieux qu'en 2016, ils ont appelé le président de l'UDH-Yuki de faire acte de candidature.

Parfait Wilfried Douniama

P.C.T/ POTO-POTO

Dieudonné Dambia explique les directives du parti aux militants

La section 2 du troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto, du Parti congolais du travail (PCT) que dirige Jules César Ollébi a reçu le 08 novembre le délégué du parti de cette entité administrative, Dieudonné Dambia qui a mis à profit cette rencontre pour vulgariser les directives du secrétariat général de la première formation politique de la majorité présidentielle.



Dieudonné Dambia entouré des membres de la section 2

Dieudonné Dambia a détaillé aux militants du PCT de la section 2-Poto-Poto, les neuf tâches à exécuter d'ici à décembre, dans la perspective des préparatifs de l'élection présidentielle de 2021. A cet effet, il a insisté sur la nécessité pour les membres du parti d'avoir une carte d'identité nationale et de se faire recenser.

Par ailleurs, il leur a rappelé de se mettre en rangs serrés pour les préparatifs et la tenue des sessions inaugurales des conseils des comités, ainsi que le complètement des organes de base et intermédiaires démembrés. Dans le même ordre d'idées, Dieudonné Dambia a annoncé la restructuration sous peu des comités des unions catégorielles et l'élaboration des programmes d'activités.

Il a clos son propos par la lecture du message du président du comité du P.C.T de Poto- Poto, Férol Constant Ngassakys, dans lequel il a appelé les militants à l'unité, à la cohésion et à la discipline en vue des victoires politiques futures.

Jean Jacques Koubemba

CONGO-NAMIBIE

Les échanges commerciaux appelés à s'accroître

Les relations bilatérales entre le Congo et la Namibie se sont renforcées depuis l'ouverture à Brazzaville, en décembre 2014, de l'ambassade namibienne. Les deux pays entendent désormais élargir leur coopération en matière des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat.

Reçu par la ministre des PME, de l'Artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, le 9 novembre, l'ambassadeur sortant de la Namibie au Congo, le major-général Vilio H. Hifindaka, a salué l'excellence des relations entre son pays et le Congo. Ils ont passé en revue, lors de cette entrevue, le niveau des échanges commerciaux, le partage d'expériences en matière de création d'entreprises, les échanges entre les hommes d'affaires namibiens et congolais.

« *Une trentaine de chefs d'entreprises namibiens se sont rendus au Congo, au cours de ces dernières années pour développer leurs activités et profiter des opportunités existantes. Ils ont signé des conventions de coopération dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie du bois, de*



l'hôtellerie avec les sociétés congolaises. Il y a des Congolais et Namibiens

qui exportent des mines et d'autres biens », a fait savoir le diplomate Vilio H. Hifinda-

kaka, ajoutant que malgré ces avancées beaucoup restent encore à faire.

« **Une trentaine de chefs d'entreprises namibiens se sont rendus au Congo, au cours de ces dernières années pour développer leurs activités et profiter des opportunités existantes. Ils ont signé des conventions de coopération dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie du bois, de l'hôtellerie avec les sociétés congolaises. Il y a des Congolais et Namibiens qui exportent des mines et d'autres biens** »,

Il faut noter, par ailleurs, que l'Institut inter-Etats de Lou-dima, dans le département de la Bouenza, est le symbole de l'amitié entre les deux pays. Le site de cette école polytechnique se trouve sur l'ancien camp de la South-west african peoples's organisation (Swapo), où s'organisaient les combattants de la libération de la Namibie et de l'Afrique australe.

Il y a quelques années, les présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo, et Hifikepunye Pohamba, de la Namibie, ont décidé de transformer ce centre en un institut de formation des élites. L'établissement forme, de nos jours, des jeunes ressortissants de ces deux pays dans divers métiers tels que le bâtiment, la mécanique, l'électricité, la maçonnerie, l'agriculture, la coiffure, la couture, la boulangerie...

Fiacre Kombo

ROUTE NATIONALE N°1

Les restaurants de fortune risquent d'envahir la chaussée

Les hangars servant d'espace de restauration se multiplient aux abords de la route nationale n°1 à une distance non réglementaire. Danger pour les commerçants et clients, danger pour la chaussée qui risque de se dégrader.

L'activité économique se développe sur la route nationale n°1. En dehors des vendeurs à la criée qui se tiennent un peu loin de la chaussée pour s'y rapprocher à l'arrivée d'un véhicule de transport en commun, il y a d'autres qui érigent des restaurants aux abords dont les étalages s'étendent jusqu'à quelques centimètres de la voie. La distance n'est pas réglementaire, les garde-fous manquent par endroit pour sécuriser ces restaurants qui poussent anarchiquement comme des champignons dans des zones choisies par les vendeurs de leur propre gré.

« Je me suis installée ici parce que c'est un carrefour qui mène dans plusieurs communautés urbaines : Sibiti, Nkayi, Loudima. Les clients viennent nombreux. Certes nous sommes exposés mais nous fai-



Un des restaurants de fortune près de la chaussée sur la route nationale n°1

sous attention », a indiqué Justine Moukengue, propriétaire d'un restaurant de fortune à quelques encablures de Madinougou, chef-lieu du département de la Bouenza.

La chaussée en danger

En réalité, les eaux usées utilisées par les tenants de ces restaurants constituent un danger pour la chaussée. Après avoir lessivé les ustensiles de cuisine, les eaux sont jetées aux alentours. Conséquences : le flux des eaux déversées augmente jour après jour et celles-ci peuvent causer de petites fissures qui finiront par devenir des pointes d'érosion. C'est encore pire lorsque ces eaux sont directement versées sur le bitume. Pour la sécurité des restaurateurs, clients, et de la route, tout devrait être réglementé.

Rominique Makaya

« Je me suis installée ici parce que c'est un carrefour qui mène dans plusieurs communautés urbaines : Sibiti, Nkayi, Loudima. Les clients viennent nombreux. Certes nous sommes exposés mais nous faisons attention »,

INSERTION PROFESSIONNELLE

Mise en place d'une plateforme de dialogue universités-écoles-entreprises

La première session de la mise en place d'un cadre de concertation permanente universités/écoles-entreprises s'est tenue du 27 au 29 octobre à Brazzaville par visioconférence avec une participation présentielle au siège de l'Unicongo, sous la supervision du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua.

Au terme de cette réflexion de trois jours, les participants ont adopté un document de base qui servira de socle pour la mise en place d'un cadre de dialogue entre les universités/écoles et le monde des entreprises en vue de l'amélioration de la formation, in fine, de l'employabilité des étudiants grâce à l'adéquation de leurs formations avec les besoins des entreprises.

Du constat général fait par les étudiants, les universités/écoles et les entreprises, il ressort : les difficultés des étudiants à obtenir les stages dans les entreprises ; les difficultés des étudiants pour l'embauche dans les entreprises ; la sous-estimation par les entreprises du niveau des étudiants formés au Congo ; la faiblesse et/ou l'absence de relations entre les entreprises et les universités/écoles.

La principale mission de la plateforme est de renforcer, favoriser et faciliter les relations entreprises-universités et écoles. De ces relations pourraient découler des partenariats profitables aux deux parties, à travers la contribution des entreprises dans l'élaboration des contenus des programmes de formation des étudiants et l'implication des cadres des entreprises dans les enseignements des universités/écoles, afin de mieux les orienter dans leur mission de formation. Par ailleurs, cette plateforme permettra également d'améliorer la qualité des étudiants reçus par les entreprises pour les stages et les diplômés en quête d'emploi en vue de contribuer efficacement à l'amélioration des performances de l'entreprise.

Clôturant les travaux, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a précisé qu'aujourd'hui la prise de conscience est que le monde est un grand village ouvert et que cette prise de conscience implique comme impératif, la compétitivité, la performance, l'efficacité, le résultat, la rentabilité. De même, elle nous oblige à regarder notre système éducatif, entre autres, bien s'assurer qu'il est au service du développement, mais qu'il est aussi en parfaite adéquation avec l'employabilité. Notons que cette activité avait été organisée par l'Agence universitaire de la francophonie.

Guillaume Ondzé

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/BDEAC/DARH/FODEC/2020

Pour le recrutement d'un cabinet en charge de réaliser l'étude sur l'apurement de la dette intérieure des pays de la CEMAC, à travers des mécanismes innovants

1. La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) est l'Institution de Financement du développement de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) dont les Etats membres sont : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad. Conformément à ses Statuts, les principales missions de la BDEAC sont de :

(i) Promouvoir le développement durable des pays de la CEMAC et contribuer à l'intégration économique des pays de l'Afrique Centrale, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ;

(ii) Apporter son concours aux Etats, aux organisations sous régionales, aux Institutions Financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets, notamment pour préserver les écosystèmes et lutter contre le changement climatique ;

(iii) Appuyer les Etats, les organisations sous régionales et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

2. Dans l'accomplissement de ses mis-

sions, la BDEAC a été mandatée par le Comité de Pilotage des Réformes Economiques et Financières (COFIL PREF-CEMAC), pour mener une réflexion diligente aux fins de proposer des mécanismes innovants de financement de cette dette intérieure.

3. En effet, dans l'optique d'une reprise économique rapide et efficace de la zone CEMAC, il a été élaboré un plan de relance économique dans la situation post-COVID-19, qui donne une priorité au secteur privé pour la relance de la machine de production. Pour y parvenir, il a été relevé la nécessité de procéder à un apurement rapide de la dette intérieure des Etats, pour promouvoir une régénérescence du secteur privé, durement frappé par la crise économique.

4. Sur la base de ce qui précède, la BDEAC est à la recherche d'un cabinet de consultants pour réaliser cette étude sur les six pays de la CEMAC. Les résultats de l'étude seront présentés aux Experts nationaux lors d'un atelier de validation, avant leur approbation par les Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) et adoption finale par les Chefs d'Etat. La prise en charge du consultant est assurée par le Fonds de Développement de la Communauté (FODEC), dont la BDEAC assure la ges-

tion fiduciaire.

5. La BDEAC invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la réalisation de cette étude. Les candidats doivent être des cabinets régulièrement établis, disposant d'une expérience sur les marchés financiers.

6. Les candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. Si le candidat est constitué en Groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou

- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

7. Pour la manifestation d'intérêt, les cabinets intéressés devront soumettre leurs dossiers administratifs par voie électronique comprenant : les actes juridiques constitutifs de la société, l'attestation de non faillite et l'immatriculation au registre du commerce. Compte tenu de la situation sanitaire internationale, les dossiers

doivent être soumis exclusivement par voie électronique à l'adresse ci-dessous. Seuls les cabinets non éliminés à ce stade recevront les termes de référence et seront autorisés à soumettre leurs offres techniques et financières.

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être envoyées à la BDEAC par courrier électronique, au plus tard le 23 novembre 2020 à 15H00 (Heure de Brazzaville, GMT+1). Ils seront adressés à :

« Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) »
Manifestation d'intérêt pour la réalisation de l'étude sur l'apurement de la dette intérieure des pays de la CEMAC par des mécanismes innovants

Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
BP 1177, Brazzaville, République du Congo
E-mail : etude-dettes@bdeac.org

9. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires par voie électronique, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi, de 08H00 à 17H00.

SANTÉ

Vers la création de l'Ordre des biologistes et technologistes médicaux du Congo

L'atelier d'examen du draft de l'avant-projet de loi portant institution et organisation de l'Ordre professionnel des biologistes et technologistes médicaux du Congo s'est déroulé le 7 novembre à Brazzaville.

Dans le but de normaliser et mettre fin aux dérapages constatés dans l'exercice du métier de biologiste médical en République du Congo, les acteurs de ce secteur viennent d'enclencher le processus de mise en place de l'Ordre professionnel des biologistes et technologistes médicaux du Congo.

Ce draft du projet de loi détermine d'ores et déjà les devoirs et obligations des membres de l'Ordre professionnel des biologistes et technologistes médicaux du Congo. Ce document aborde également les droits des membres.

Selon les participants à cet atelier, l'Ordre professionnel des biologistes et technologistes médicaux du Congo veillera au maintien des principes de probité morale et intellectuelle nécessaires à l'exercice du métier ainsi qu'au respect de la déontologie professionnelle dans le domaine de la santé.

« L'Ordre professionnel des biologistes et technologistes médicaux du Congo vise le contrôle à l'accès à l'exercice



Les biologistes en atelier

de la profession, la protection de la profession. L'ordre permettra également d'assurer le respect des devoirs professionnels, de contribuer au bien-être de la po-

« L'Ordre professionnel des biologistes et technologistes médicaux du Congo vise le contrôle à l'accès à l'exercice de la profession, la protection de la profession. L'ordre permettra également d'assurer le respect des devoirs professionnels, de contribuer au bien-être de la population tout en appuyant les pouvoirs publics en cas de nécessité »,

population tout en appuyant les pouvoirs publics en cas de nécessité », a déclaré Constand Gongault Bany, président de l'Association congolaise des biologistes et technologistes médicaux du Congo. Le directeur général des laboratoires et de la biologie au ministère de la Santé, Jean Akiana, qui a représenté la ministre de la Santé et de la Population, a promis de plaider en faveur de la prise en compte des propositions contenues dans ce draft de l'avant-projet de loi. Celui-ci sera, dans les tout prochains jours, présenté à la ministre de tutelle.

Notons que l'apport des biologistes médicaux a toujours été indéniable dans le secteur de santé. Depuis la survenue de la pandémie de coronavirus, par exemple, ces acteurs de santé sont en première ligne du fait qu'ils réalisent et déterminent les résultats des tests de diagnostic que font les médecins dans différents laboratoires, ont-ils fait savoir.

Rude Ngoma

BOUENZA

Des femmes victimes de violences prises en charge

A l'occasion du lancement officiel des Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA), l'ambassade de France, a, en partenariat avec l'association Azur développement, organisé, le 6 novembre à Madingou dans le département de la Bouenza, un atelier de sensibilisation et de formation des autorités locales sur la protection des femmes et des enfants victimes de violences.

L'atelier de sensibilisation avait pour objectif d'attirer l'attention et d'améliorer les connaissances des autorités locales, notamment de la force publique, sur les violences faites aux femmes et sur la manière d'apporter une prise en charge ainsi qu'une réponse juridique à cette problématique.

Le programme PISCA mené par Azur développement sera réalisé à Nkayi, Madingou et Loutété pour une durée de douze mois. Il a pour objectifs de renforcer le leadership des jeunes filles dans la prévention des violences et d'améliorer l'accès des femmes et filles victimes de violences aux services multisectoriels de prise en charge, à travers le renforcement du guichet unique d'assistance.

Ces guichets qui collaborent avec les commissariats de quartiers de police et les brigades de gendarmerie, jouent un rôle majeur dans la prévention et la prise en charge des femmes victimes de violences. Au travers de ce programme, l'ambassade de France a al-



Des participants à l'atelier de formation

loué à Azur développement une subvention de quatorze millions de FCFA. Azur développement va organiser des sessions de sensibilisation à la problématique des violences faites aux femmes dans les quartiers, les écoles, les gares routières ainsi que les marchés. Par ailleurs, les porteurs du projet auront

« tout acte d'agression dirigé contre le sexe féminin sans son consentement, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée ».

la mission de recenser les femmes et les filles victimes de violences pour leur proposer des services d'assistance et faire valoir leurs droits. A l'issue de l'opération, un bilan sera élaboré.

La violence faite aux femmes est définie comme « tout acte d'agression dirigé contre le sexe féminin sans son consentement, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée ».

Les violences psychologiques, physiques, sexuelles, économiques et spirituelles touchent de manière disproportionnée les filles et les garçons en milieu scolaire. Ces violences ne sont généralement pas dénoncées par les victimes par honte, par ignorance de leurs droits et des actions qu'elles peuvent prendre face à la violence.

Yvette Reine Nzaba

FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 10e journée

Le Havre s'incline à Grenoble (1-2). Fernand Mayembo et Nolan Mbemba étaient titulaires. Le milieu de terrain a manqué une grosse occasion à la 60e (frappe du gauche non cadrée à l'entrée des 6 mètres) avant de réduire le score d'un bel enroulé du droit à la 94e.

Christ-Vianney Goteni et Alan Dzabana n'était pas dans le groupe.

Bevic Moussiti Oko était aligné en soutien de l'avant-centre lors du succès de l'AC Ajaccio à Rodez (1-0). Une tête non cadrée à la 36e et de l'engagement avant d'être suppléé à la 87 alors que le score était acquis.

Troyes manque le coche face à la lanterne rouge, Chambly (2-2). Dylan Saint-Louis était titulaire au poste de milieu droit. Un semblant d'occasion à la 36e puis remplacé à la 75e.

Sans Randi Goteni, resté sur le banc, Dunkerque est défait à domicile par le Paris FC (0-1).

Caen bat Nancy 2-1. Seul Prince Oniangue a débuté la rencontre, alors qu'Alexandre Beka Beka, averti à la 77e, est entré à la 66e. Jason Ngouabi n'était pas convoqué.

Mons Bassouamina et Warren Bondo n'étaient pas retenus dans le groupe lorrain.

Sans Bryan Passi, en phase de reprise, Niort l'emporte à Sochaux (4-3).

Malgré sa contre-performance, Troyes reste deuxième avec 18 points, devant Niort et Caen, 17e points, puis Le Havre, 16 points, et Grenoble, 15 points. Avec 13 longueurs, Dunkerque est 12e. Nancy est 1e (11 points) et Ajaccio sort de la zone rouge (16e avec 10 points).

Allemagne, 7e journée, 2e division

Remplaçant au coup d'envoi, Sylvan Ganvoula est entré à la pause, alors que Bochum était déjà mené de deux buts par Greuther Fürth. Les locaux s'inclinent sur ce score de 0-2 et restent bloqués à la 4e place avec 11 points.

Angleterre, 8e journée, 1re division

Niels Nkounkou n'était pas dans le groupe d'Everton, battu à domicile face à Manchester United (1-3).

Angleterre, 11e journée, 2e division

Nottingham Forest bat Wycombe 2-0. Brice Samba était titulaire. Han-Noah Massengo est resté sur le banc lors du succès de Bristol à Cardiff (1-0).

Bristol est 5e avec 20 points, tandis que Forest en 20e avec 12 points.

Angleterre, 1er tour de la FA Cup
Crewe Alexandra se qualifie sur le terrain de Bolton (3-2). Même face aux Wanderers, lanterne rouge de quatrième division, Of-frande Zanzala n'est pas entré en jeu. Saison compliquée pour



Nolan Mbemba, au centre, et Fernand Mayembo, à droite, n'ont pu empêcher la défaite du Havre en Isère (DR)

le Brazzavillois de 24 ans qui ne totalise que 20 minutes.

Belgique, 12e journée, 1re division

Privé de six titulaires, dont Sen-na Miangué, pour cause de Covid-19, Eupen partage les points avec Waasland-Beveren (1-1).

Guy Mbenza n'était pas dans le groupe du Royal Antwerp, hôte du Standard de Liège ce dimanche.

Belgique, 10e journée, 2e division

Lierse met fin à une série de cinq défaites en s'imposant sur le terrain de Seraing (3-1). Scott Bitsindou était titulaire devant la défense. Lierse est 6e sur 8 avec 10 points.

Angleterre, 1re tour de la FA Cup

En déplacement à Hampton and Richmond, club de 5e division, Oldham s'impose 3-2 et se qualifie pour le tour suivant. Dylan Bahamboula était titulaire au poste de milieu excentré droit.

Azerbaïdjan, 9e journée, 1re division

Sans Prince Ibara, rentré à Bakou le 30 octobre mais absent de la liste, le Neftchi Bakou est laminé est domicile par Qarabag (0-6).

Remplaçant au coup d'envoi, Kevin Koubemba est entré en cours de rencontre lors de la défaite de Sabah face à Zira (0-1).

Bulgarie, 12e journée, 1re division

Remplaçant au coup d'envoi, Mavis Tchibota est entré à la 59e, alors que Ludogorets menait 1-0 sur le terrain du Sofia 1948. Six minutes plus tard, l'international congolais double la mise d'une fort belle manière : le long de la ligne de touche, il repique, sollicite et s'appuie sur Keseru. Le Roumain, devant la surface remet en une-touche de balle dans la course du Congolais qui conclut d'un piqué subtil du droit.

Tchibota inscrit son 3e but de la saison en championnat, après soixante et onze jours de disette. Et Ludogorets l'emporte finale-

ment 3-0.

Le CSKA prend les trois points à Montana (2-1). Titulaire, Bradley Mazikou est à l'origine du premier but : à la 8e, il lance Kerry sur l'aile gauche : le centre de l'Irlandais est détourné dans ses buts par Senhadji.

Au retour des vestiaires, il sert cette fois Thiago Rodriguez dont le centre amène la double occasion de Youga puis Ahmedov (49e).

Beroe et Gaius Makouta se déplaceront chez le Tsarsko Selo le 16 décembre.

Au classement, Ludogorets est premier avec 26 points, avec 5 longueurs d'avance sur le CSKA Sofia, 3e. Beroe est 6e avec 18 points.

Croatie, 11e journée, 1re division

Merveil Ndockyt était titulaire lors du match nul obtenu par Osijek sur le terrain du Hajduk Split (1-1). Remplacé à la 79e. Osijek est deuxième du classement avec 20 points.

Ecosse, 14e journée, 1re division

Sans Clevid Dikamona, blessé à la cheville, Kilmarnock perd à Saint-Johnstone FC (0-1). Et végète en milieu de tableau (6e avec 14 points).

Espagne, 11e journée, 2e division

Jordi Mboula était aligné sur l'aile droite de l'attaque de Majorque, large vainqueur de Ponferradina (3-0). Sur une ouverture de Ruiez Galarreta, il centre en première intention pour Rodriguez (2-0, 43e). Averti à la 34e et remplacé à la 65e. Majorque remonte ainsi à la 2e place avec 4 longueurs de retard sur l'Espanyol Barcelone.

Italie, 7e journée, 2e division
Sans Gabriel Charpentier, en phase de reprise, la Reggina est défaite chez le leader, Empoli (3-0). Les Calabrais sont 12e avec 7 points.

Pays-Bas, 11e journée, 2e division

Malgré une nette domination,

Cambuur s'incline à domicile face aux Jong Ajax (2-3). David Sambissa, titulaire, a joué toute la rencontre.

Russie, 20e journée, 2e division
En supériorité numérique dès la 12e minute, le Veles Moscou bat Bftekhnik 3-1. Erving Botaka Yobama était aligné dans l'axe droit de la défense. Les Moscovites sont 5e à 4 points du podium.

Slovaquie, 13e journée, 1re division

Remplaçant, Yhoan Andzouana rentre à la 84e lors du match nul du DAC Dunajska Streda face à Pohronie (0-0). Ecarté des ter-

rains depuis le 3 octobre, l'ancien Monégasque n'a participé qu'à 4 matches (aucun titulaire).

Slovénie, 11e journée, 1re division

Arrivé cette semaine au Tabor Sezana, Antoine Makoumbou est resté sur le banc lors du match nul face à Mura (0-0). Le Tabor est 5e à 3 points du premier.

Serbie, 14e journée, 1re division
Score fleuve entre le GM Metalac et Vojvodina (3-3). Titulaire au poste d'excentré droit, Prestige Mboundou a créé du mouvement et donné de bons ballons. A la baguette, il déborde et centre pour l'égalisation de Katanic (33e).

Au retour des vestiaires, il se distingue encore avec une tentative de retourné, contrée. A la 92e, il pousse son défenseur à la faute au profit de Grbovic, qui arrache le point du nul face au second du classement. Le MGM est 10e avec 21 points.

Suède, 27e journée, 1re division

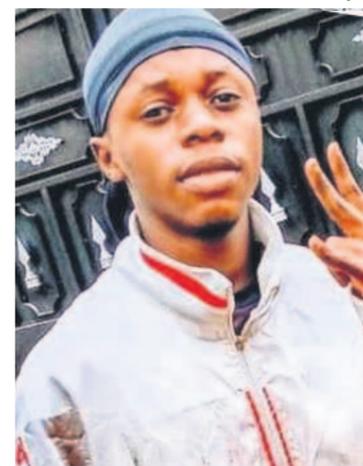
Remplaçant au coup d'envoi, Ravy Tsouka Dozi est entré à la pause face à Göteborg. Mais Helsingborg, qui avait déjà encaissé un but à la 33e, s'incline finalement sur le plus petit des scores. Et est désormais lanterne rouge avec 5 points de retard sur son adversaire, premier non relé-gable.

A trois journées du terme du championnat, Helsingborg a déjà un pied en deuxième division.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville et les familles Moubano, Mampouya ont la profonde



douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils et peti-fils Pachel Dieuveille Moubano, survenu le 31 octobre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°204, rue Loubomo à Ouenzé Brazzaville. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

IN MEMORIUM

10 novembre 2010 - 10 novembre 2020

Voici déjà 10 ans que Dieu a rappelé auprès de Lui notre regretté père et époux l'Honorable député Mapengo Ganongo Joseph



Valéry. Une flamme qui ne s'éteindra jamais dans nos cœurs, des souvenirs qui ne périront jamais dans nos mémoires, une vie qui coulera à jamais dans nos veines, nous sommes si fiers et honorés de ton parcours sur cette terre. En ce jour d'anniversaire, nous, enfants Mapengo et veuve Mapengo née Okemba Lydie, nous joignons aux amis et connaissances pour élever une prière d'actions de grâce à Dieu. Repose en paix.



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DROITS DE L'ENFANT

Le Samusocial lance une campagne de sensibilisation

Sous la supervision du Samusocial de la ville océane, les membres du Club des journalistes ambassadeurs des droits de l'enfant ont échangé, le week-end dernier, leurs points de vue sur les activités prévues par le Samusocial durant la campagne de vulgarisation de la loi portant protection de l'enfant en République du Congo, qui a débuté le 1er novembre et se poursuit jusqu'au 31 décembre.



Une vue des journalistes/Adiac

La campagne est lancée en marge de la célébration, le 20 novembre, du 31e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. A cet effet, le Samu social Pointe-Noire, via le réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture, le tribunal pour enfants et quelques partenaires associatifs et publics organise une série d'activités axées sur les droits de l'enfant en général et des enfants en situation de rue en particulier. Ces activités, qui visent à attirer l'attention de l'ensemble des acteurs sur la nécessité de respecter et de faire respecter les droits de l'enfant, s'inscrivent dans

le cadre du projet Samusocial Pointe-Noire en partenariat avec Actions de solidarité internationale, Associations des salésiens de Don Bosco, Samu social International et Institut européen de coopération et développement, financé par la délégation de l'Union européenne en République du Congo.

Parmi les activités attendues entre le 1er et le 30 novembre, il y a entre autres la sensibilisation des agents de la force publique et pose d'affiches, la réalisation du journal «La voix des enfants», la composition d'une chanson sur les droits de l'enfant avec le collectif de l'Amitié Tié-Tié et la

réalisation du contrat de l'enfant. Il est également prévu la réalisation d'une maraude spéciale avec les responsables des entités sensibilisées et autres du 9 au 19 novembre.

L'objectif de la campagne de vulgarisation est d'emmener les acteurs impliqués dans la protection de l'enfant à Pointe-Noire et la population à mieux appréhender la problématique des enfants et jeunes en situation de rue, le texte juridique qui l'encadre et les dispositions pratiques à mettre en œuvre en vue de donner des réponses adaptées à toutes les situations relatives à l'enfant.

Charlem Léa Itoua

SALUBRITÉ PUBLIQUE

Les habitants de Ngoyo assainissent leur arrondissement

En présence de Genest Wilfrid Paka Banthoud, administrateur-maire de l'arrondissement 6, la population de Ngoyo a nettoyé, le 7 novembre, le Centre des métiers agricoles (CMA)-Centre d'enseignement des techniques agricoles (CETA).

Dès les premières heures de la matinée, outils aratoires en mains, le personnel de la mairie de Ngoyo, les administrations déconcentrées, les confessions religieuses, les membres des associations évoluant à Ngoyo ont envahi le site herbu du CMA-CETA de Ngoyo, répondant à l'invite de l'administrateur-maire.

C'est la circulaire du 6 octobre 2018 du Premier ministre qui a institué les opérations de salubrité publique dans les villes et villages le premier samedi de chaque mois. Une opération qui suit son cours depuis près de deux ans. «Nous avons répondu à l'appel du gouvernement qui avait institué la journée de salubrité le 1er samedi du mois. Pour ce faire, nous avons réuni la population pour assainir ce site, qui est un passage pour les riverains mais aussi un lieu de repos pour beaucoup de citoyens profitant du verger et son environnement sain », a dit Genest Wilfrid Paka Banthoud. Et d'ajouter : « En accomplissant cette tâche, nous appuyons aussi les objectifs du millénaire pour le développement qui exigent, entre autres, de combattre la dégradation de l'environnement et d'assurer le développement durable ».

Les enfants du CMA-CETA ont été également associés à l'opération de désherbage des alentours de leur établissement scolaire. Outils en mains, en compagnie de leurs enseignants et encadreurs, ils ont pris part activement à l'opération tout comme les chefs de blocs, de zones et de quartiers de Ngoyo. « Cette opération nous la soutenons vivement parce qu'elle permet de rendre propre cet espace car les herbes qui y poussent peuvent être un refuge pour les reptiles », a ajouté Séraphin Foundou, chef du CQ 602 Ngoyo Cema.

Pour Paul Tati Kounga, pasteur de l'Église Simon-Lassyste-Zéphirin de Djeno, l'initiative est à saluer surtout à pérenniser pour le bien de la population de Ngoyo, notre arrondissement, a-t-il déclaré. Signalons qu'un jour auparavant, le maire de Ngoyo a aussi participé à la journée du planting d'arbres avec les autres autorités de la ville et du département.

Hervé Brice Mampouya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Art dans sa **Généralité,** de la **Tradition** à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé au 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpa) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

Débat autour de la « Sagesse et sorcellerie chez les Angungwel : un héritage ancestral »

La conférence animée par le Pr Krishna Amen Ndounia, maître-assistant CAMES de l'Université Marien-Ngouabi, a eu lieu le 7 novembre dans les jardins du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

La thématique de l'exposé « Sagesse et sorcellerie : un héritage ancestral chez Angbœ-ngbœl » est une réflexion critique suscitée par l'exploration de quelques ouvrages publiés par certains chercheurs africains... a souligné, d'entrée de jeu, le Pr Krishna Amen Ndounia. Pour explorer ce thème, le conférencier s'est servi de quelques

interrogations préalables d'orientation, à savoir : Qui sont Angbœ-ngbœl ? Quelle représentation ce peuple avait-il de l'être humain et du monde dans leur existence ancestrale ? Quel est le fondement ontologique ou métaphysique de la « sorcellerie » et de la « sagesse » chez Angbœ-ngbœl ? Or, si la sorcellerie est quelque chose de négatif,

la sagesse l'est assurément de positif. Quelles possibilités la tradition Angbœ-ngbœl disposait-elle alors pour juguler le phénomène de sorcellerie et cultiver la sagesse ? Partant de ces différentes interrogations, et en se servant de l'herméneutique et de l'historicisme comme méthodes d'étude, il a construit sa réflexion critique en

trois moments essentiels : La structure de l'être humain selon la tradition Angbœ-ngbœl ; Sagesse et sorcellerie comme prédispositions et pratiques ancestrales ; Des mécanismes de lutte contre la sorcellerie et d'ouverture à la sagesse.

La sagesse et la sorcellerie d'après le Pr Krishna Amen Ndounia sont des prédispositions de sang, donc héréditaires.

Pour le conférencier, la tradition ngbœ-ngbœl préconise un certain nombre de mécanismes pour combattre la sorcellerie et cultiver la sagesse. Le plus fondamental de ces mécanismes est l'éducation. Celle-ci est fondée non seulement sur les contes mythiques et la conversion à la religion E'nk'ri en tant que célébration des mystères de Nk'ri, mais aussi sur la pratique de la justice traditionnelle sur le plan visible et les « pièges invisibles » comme Okwo-onh sur le plan invisible. Mais d'un point de vue moderne, la sorcellerie peut aussi être combattue par l'éducation intellectuelle ou scientifique, mais aussi par le développement socioéconomique, le développement de la technologie, l'amélioration des conditions de vie, bref le bien-être social.

Bien auparavant, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayesa, a, dans son mot introductif, félicité le Pr Krishna Amen Ndounia d'avoir abordé un sujet si complexe

qui touche aux rationalités africaines sur ce qu'on nomme les phénomènes paranormaux. Comment repenser « sagesse » et « sorcellerie » à travers une alliance de mots qui soulagerait de la fibre redoutable de l'une et l'ombre redoutée de l'autre ? s'est-elle interrogée.

« Pour notre rencontre de ce matin, relier « sagesse et sorcellerie » ne relève pas simplement d'un fonctionnalisme de cette pratique. De manière générale, une telle approche vise à contextualiser le phénomène de sorcellerie sans forcément forger un nouveau paradigme. C'est dans cette perspective que ce phénomène est une forme de « sagesse », certes nocive, mais réelle dont certains peuvent se prévaloir de détenir », a déclaré Belinda Ayesa.

Ajoutant que la conférence du Pr Krishna Amen Ndounia est une opportunité d'élargir les vues sur le croyable, ou sur les croyances possibles qui dépendent forcément des situations historiques et sociales. « J'énonce là ce que l'homme du commun peut aisément esquisser puisque nous avons, nous-mêmes, d'innombrables récits entendus sur la sorcellerie. Chacune, chacun de nous sait combien l'imaginaire des peuples de nos contrées est habité par l'omniprésence de la croyance à la sorcellerie », a-t-elle laissé entendre.

Bruno Okokana



L'assistance suivant la conférence (crédit photo/Adiac)

MANAGEMENT DU SPORT

Jean Elie Ngoya bénéficie d'une formation de dix mois au Sénégal

Le manager général de l'AS Otohô a été sélectionné parmi les soixante-treize postulants à travers l'Afrique pour suivre un programme de formation qui durera dix mois pour un meilleur perfectionnement en management du sport.

C'est la direction générale de l'As Otohô qui l'a annoncé précisant qu'elle supportera toutes les charges liées à la formation de Jean Elie Ngoya. « La direction générale de l'AS Otohô entend répondre de façon professionnelle aux exigences de la Confédération africaine de football qui fait obligation aux clubs des pays subsahariens d'être plus structurés et organisés à l'image des Maghrébins ou quelques rares clubs », souligne le club.



La 15^e édition du programme exécutif UCAD/FIFA/ CIES en management du sport, rappelons-le, se tiendra de novembre 2020 jusqu'en août 2021 à Dakar, au Sénégal.

Organisé en partenariat avec le réseau universitaire international et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, ce rendez-vous du donner et du recevoir façonne dans l'organisation d'événements sportifs, finances, communication, management, droit du sport et marketing sponsoring.

James Golden Eloué

PROJET VERT

Plus de cinq cents arbres plantés pendant la journée nationale de l'arbre

Le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a, dans le cadre du projet vert, procédé le 6 novembre au planting de quelque cinq cent quatre vingts arbres sur les boulevards Moe-Kaat-Matou et Linguissi-Tchicaya, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba.



Les autorités locales pendant la journée nationale de l'arbre/DR

La 34^e édition de la journée nationale de l'arbre a laissé ses marques dans la ville océane. Célébrée sur le thème « Continuons à planter pour lutter contre les érosions et les glissements de terrains », cette journée a permis au Conseil départemental de raviver son projet visant à boiser la ville. Développer la place de la nature en ville, c'est l'objectif ambitieux du projet vert que le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a mis en place. En effet, le conseil privilégie une vé-

gétalisation simple, pérenne et adaptée à chaque situation, du point de vue du développement durable. Lors de la journée nationale de l'arbre, deux espèces d'arbres ont été choisies pour la circonstance, notamment le Sébestier et le Largestroemia. À travers ce projet, de nombreux arbres et structures vont être installés un peu partout en ville. En plus de leur attrait, ces nouvelles installations végétales ont de nombreux avantages écologiques. Il développe la biodiversité,

répond non seulement au besoin d'espaces verts des habitants mais également participe au rafraîchissement de la ville en limitant l'effet de chaleur urbain et lutte contre le changement climatique. Notons que depuis quelques années, la ville océane s'efforce à planter un grand nombre d'arbres d'espèces variées. Avec le projet vert, les habitants de cette ville s'apprentent à vivre des transformations profondes.

Hugues Prosper Mabonzo